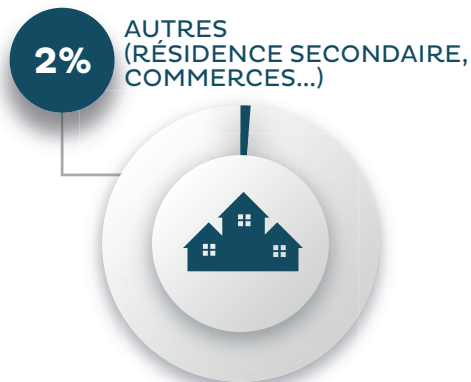
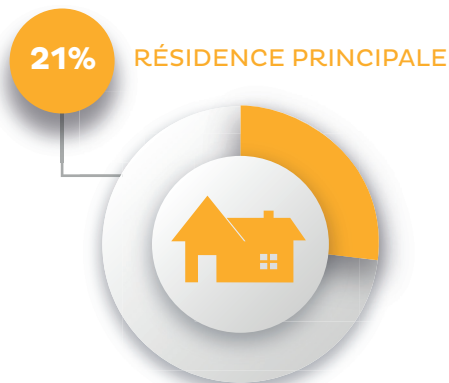
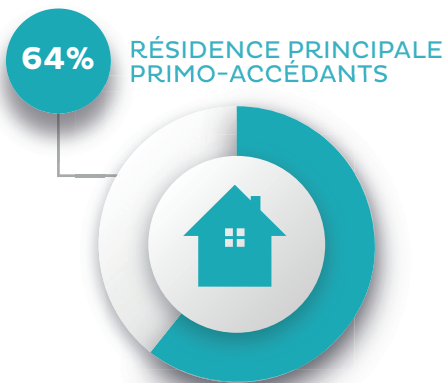


Si, en novembre, le marché immobilier reste porté par les primo-accédants (64% de la clientèle de Cafpi), ils sont en recul par rapport au mois dernier (67%).

## • • • RÉPARTITION DES ACQUÉREURS • • •



# PROFILS DES EMPRUNTEURS



## PRIMO-ACCÉDANTS

En novembre, l'emprunt moyen des primo-accédants remonte par rapport au mois précédent, puisqu'il atteint 240 300 € sur 283 mois, pour un effort consenti de 5,97 années de revenus. Le mois dernier, les primo-accédants empruntaient en moyenne 233 400 € sur 286 mois, pour un effort consenti de 5,95 années de revenus.



## ACCÉDANTS

Cette hausse du montant moyen de l'emprunt s'observe également du côté des autres accédants, à 392 400 € sur 265 mois, pour un effort consenti de 6,92 années de revenus en novembre. Alors qu'en octobre, le montant moyen emprunté était de 391 500 € sur 266 mois, pour un effort consenti de 7,18 années de revenus.

240 300 €

EMPRUNT

392 400 €

5,97 années de revenus

ACQUISITION

6,92 années de revenus

87,4%

ACHAT DANS L'ANCIEN

87,5%

## MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



## PRIMO-ACCÉDANTS

233 400 € / 286 MOIS

OCTOBRE

240 300 € / 283 MOIS

NOVEMBRE



## ACCÉDANTS

OCTOBRE

391 500 € / 266 MOIS

NOVEMBRE


392 400 € / 265 MOIS


LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS AUGMENTE ET PASSE À **240 300 €** SUR 283 MOIS.

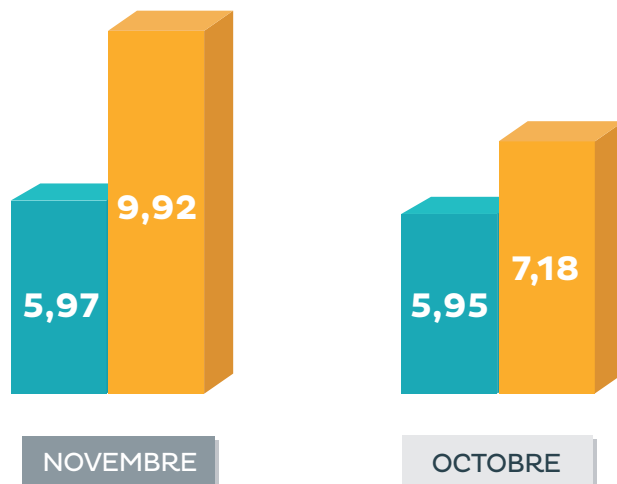
CHEZ LES ACCÉDANTS, LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT AUGMENTE ÉGALEMENT AVEC **392 400 €** SUR 265 MOIS.

# ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS

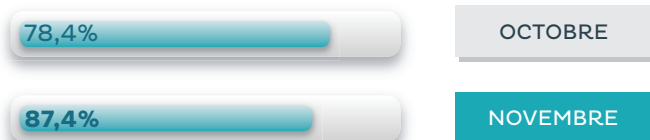
## LES CHIFFRES DU MOIS D'OCTOBRE

 Le prix du bien représente **5,97 années** de revenus pour un primo-accédant.

 Pour un accédant, le prix du bien représente **9,92 années** de revenus.



## ACQUISITION DANS L'ANCIEN

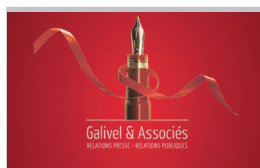


LES ACQUISITIONS REPARTENT À LA HAUSSE CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS AVEC **87,4%**.

CHEZ LES ACCÉDANTS, ON NOTE UNE TRÈS LÉGÈRE AUGMENTATION DES ACQUISITIONS AVEC **87,5%**.

### CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. CAFPI est présent dans toute la France, via ses 240 agences en propre, pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2020, CAFPI a finalisé 32 600 dossiers, pour 7,5 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque plus de 30 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 130 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur [www.cafpi.fr](http://www.cafpi.fr) et sur les réseaux sociaux. En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but de promouvoir le métier de courtier, d'accompagner ses acteurs dans les évolutions réglementaires et législatives et défendre les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics ([www.apicfrance.asso.fr](http://www.apicfrance.asso.fr)).



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS  
Carol Galivel | Gaëtan Heu  
Tél : 01 41 05 02 02 | 06 09 05 48 63  
21 - 23 rue Klock - 92110 Clichy  
[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com)

CAFPI - Denis Menard  
Directeur Marketing  
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18  
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois  
[d.menard@cafpi.fr](mailto:d.menard@cafpi.fr)



PROFIL EMPRUNTEURS DÉCEMBRE 2021 © CAFPI SAS

**UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.**

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SAS, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : [cafpi@cafpi.fr](mailto:cafpi@cafpi.fr) S.A.S. Société par actions simplifiée au capital de 11 395 600 euros - SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 57 437 750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur [www.cafpi.fr](http://www.cafpi.fr) - Document réservé aux professionnels.